Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 66

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : L'invisibile aimée
Autor: Bertot, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256889

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 7 avril 1907 | N° 66 | Deuxième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

LE PAYS DU DIMANCHE

Pays du dimanche à Porrentruy — TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE

Château de Porrentruy

VIEUX RÉCIT

par A. BIÉTRY

(SUITE)

A présent sortons un peu de cette enceinte en passant par la porte que la tour du Trésor nous laisse ouverte. Nous nous trouvons ici au rez-de-chaussée, du côté de la cour, avec deux étages au-dessous de nous. Cette tour en comptait quatre depuis la base au sommet, tous solidement voûtés. Les deux voûtes inférieures ont disparu pour faire place à une série d'escaliers qui descendent par 47 marches au fond de l'édifice. Les deux étages inférieurs étaient percés de meurtrières ou embrasures étroites à l'intérieur et s'élargissant considérablement en biais au dehors, de manière à pouvoir viser à volonté l'ennemi assez audacieux qui eût voulu s'emparer de la poterne pour pénétrer dans la cour du château. Ces deux meurtrières superposées existent encore et se voient très bien de l'extérieur. Les fenêtres qui existent aux étages supérieurs en ont remplacé d'autres plus étroites, qui servaient aussi de meurtrières, ce que l'on peut reconnaître encore aisément en examinant de près la façade extérieure.

En sortant de la tour du Trésor, on entre dans un bâtiment carré également vide de planchers, et contenant une nouvelle série d'escaliers de 54 marches pour arriver à la base du bâtiment. Celui-ci s'appelait la maison de Louppach.

Avant de nous engager dans ces escaliers, arrêtons-nous un instant sur la balustrade qui les domine, et levons les yeux vers le plafond ; il en vaut la peine. Voyez en effet les belles sculptures en gyps qui décorent la voûte, mais qui malheureusement ont déjà bien perdu de leur finesse des détails par suite de maladroits badigeonnages à la chaux. Ce beau travail recouvrait l'oratoire particulier du prince Jean Conrad de Roggenbach dont les armoiries se voient sur le plafond.

Cet évêque régnait de 1656 à 1693.

Ce bâtiment était divisé en deux étages au-dessus du rez-de-chaussée qui consistait en une casemate dont l'épaisse voûte subsiste encore en partie, sous l'un des escaliers, et qui a dû servir aussi de prison.

Les deux étages au-dessus logeaient le tonnelier et le boulanger du château.

Le troisième bâtiment plus bas a été construit pour contenir une dernière série d'escaliers de 60 marches, lorsqu'on a voulu abandonner l'ancienne montée de la ville à la poterne, montée en trois lacets, de beaucoup plus commode que celle des escaliers actuels, sans compter qu'on a enlevé au château son cachet le plus intéressant du côté le plus en vue depuis la ville. En effet, cette montée en pente assez douce pour permettre d'arriver à cheval jusqu'au dessous de la poterne, était abritée par des murs en partie crénelés et percés de meurtrières, flanqués de divers corps de garde qui donnait à l'ensemble un aspect imposant, comme ce devait être pour une forteresse telle qu'était le château jadis, en même temps qu'un palais princier.

On arrivait de là à la poterne par un large escalier d'une douzaine de marches en pierres, aussi abrité d'un mur percé de meurtrières et défendu par celles que nous avons déjà indiquées, de la tour du Trésor, et par une autre sous la Monnaie qui prenait de front l'assaillant, tandis que celles-là le prenaient à dos. La poterne ainsi protégée était à plein cintre, élégamment encadrée de moulures très fines, dans une pierre blanche, unie comme si elle avait été passée au rabot. Au-dessous existe encore la niche qui renfermait une statue de la Vierge Marie. Sur la muraille à côté se voit aussi l'inscription avec la date de 1609 : « VILHELMVS DEI ET APOSTOLICAE SEDIS GRATIA EPISCOPVS BASILIENSIS. » Cet évêque était Guillaume Rinck de Baldenstein qui régna de 1608 à 1628.

Nous voici arrivé à la fin de notre description de l'extérieur des divers édifices qui ont existé et de ceux qui subsistent encore formant l'enceinte de la grande cour du château. Nous devons maintenant pénétrer à l'intérieur de chacun d'eux, en décrire les divisions et la destination des divers appartements de même que leur usage actuel.

Revenant à la grande porte du château, le premier bâtiment qui se présente à gauche en entrant et qui fut rasé par le génie français en 1804 fut le château primitif auquel la tour Réfousse, servait de donjon. Construit par les comtes de Montbéliard et de Ferrette qui possédèrent longtemps le pays d'Ajoie, reconstruit par l'évêque Jean Senn de Munsingen à la suite d'un incendie, en 1337, le Vieux Château se composait d'un grand et vaste bâtiment formant un angle droit dans la cour et touchant de deux côtés aux remparts de l'ouest et du nord, laissant libre entre lui et la Réfousse une petite cour dont on peut encore facilement

---

Feuilleton du *Pays du dimanche* 7

L'invisible aimée

par Jean BERTOT

Je courus dans la direction d'où était venue la voix. Mais je ne vis rien, et l'autre bras de la rivière m'empêchait de passer. Je repris en hâte le petit pont, et entrai au moulin pour demander quelques renseignements Il n'y avait personne au moulin, qu'un gros chien qui grogna à mon approche.

Je poursuivis mes recherches et j'arrivai bientôt à une grille surmontant un petit mur qui bordait la route. Derrière la grille, un gentil bois de bouleaux et de peupliers frissonnait doucement à la brise presque insensible de cette belle journée. Et enfin, blottie et presque cachée dans les arbres et les buissons, toute entourée d'acacias en fleurs, dont l'air était embaumé, j'entrevis un coin de maison où grimpaient des lierres et des chèvrefeuilles. C'était, à n'en pas douter, la cage de mon oiseau.

Je ne me possédais plus. J'oubliai mon équipement ridicule, la poussière qui me couvrait, un coup de soleil que j'avais attrapé la veille en allant voir le pont de Pierre-Pertuis. — et je sonnai.

Un vieux jardinier traversa le bois et vint m'ouvrir.

— Voudriez-vous me dire, mon ami, qui habite cette maison ?

— Cette maison, monsieur ? Mon Dieu oui. C'est Mme Gautier, qui reste ici.

Et, me regardant d'un œil soupçonneux, il fit mine de refermer la grille.

— Et, dites-moi, n'est-ce pas elle que j'ai entendu chanter tout à l'heure ?

Cette fois la grille se ferma tout à fait, et le bonhomme fit un signe de tête énergiquement négatif.

— Non, monsieur, non ce n'est pas madame que vous avez entendue. Madame ne chante jamais.

Il me salua et s'en allait.

— Un instant, fis-je vivement. Je désirerais beaucoup parler à Mme Gautier. Voulez-vous lui demander si elle me ferait l'honneur de me recevoir ?

— Vous recevoir ? dit-il d'un air surpris, presque indigné. Vous recevoir ? Oh ! c'est bien inutile. Madame ne reçoit jamais personne.

Et cette fois, très délibérément il me tourna le dos.

— C'est bon, me dis-je en moi-même. Je reviendrai.

M'avisant seulement alors que l'heure était fort avancée et que je n'avais pas déjeuné, je me mis en devoir d'escalader les

reconnaître la superficie plus élevée que le reste du terrain sur lequel existait le grand bâtiment en question.

Il existait de même une cour longue et étroite partant de la grande porte et rejoignant la tourelle ronde de l'arsenal, dont nous avons déjà parlé plus haut. Cette cour était fermée par un mur de douze pieds de hauteur et percé de meurtrières couvrant ainsi la façade sud du Vieux Château.

Le rez-de-chaussée de celui ci était entièrement voûté. Nous croyons que ces voûtes ont résisté à la chute des matériaux des édifices et que des fouilles sous la terrasse qui en est formée en mettraient encore, tout au moins une bonne partie à jour. Il y aurait d'autant plus lieu de le croire que les plus lourdes pièces de la maçonnerie furent soigneusement enlevées par l'entrepreneur maître maçon Schwartzlin qui en construisit un grand bâtiment près de la promenade des Tilleuls, où l'on peut encore admirer les belles et grosses pierres de taille provenant de cette démolition. Or il n'est pas probable que les autres débris aient pu enfoncer des voûtes aussi solides que celles qui existent encore sous tous les autres édifices du Château.

Nous voyons, faisant saillie dans cette petite cour, une tourelle carrée qui contenait un escalier en spirale pour monter aux étages supérieurs.

C'est sur la façade sud de cette tourelle qu'était placée l'horloge du Château, vendue lors de la Révolution.

Le rez-de-chaussée était divisé en divers compartiments servant de remise pour l'artillerie, et d'ateliers pour les selliers et autres artisans du château. Le premier étage servait de logements à une partie du personnel employé à demeure fixe, et en partie à la réception et au séjour d'hôtes de distinction.

Le second étage servait de demeure à l'évêque suffragant, soit, de Lydda, dont les appartements occupaient tout l'étage vers l'est et le nord, tant pour son propre usage que pour celui de ses vicaires et serviteurs. Un large corridor séparait ses appartements de la grande salle de réception dans laquelle se réunissaient les députés des Etats du Pays lorsque le prince voulait bien les convoquer. Plus tard, cette salle fut remplacée par celle du trône dans le bâtiment de la Résidence. A côté de la salle des Etats une autre grande pièce servait de salle d'attente.

Jusqu'après la construction du bâtiment de la Résidence, en 1591, le Vieux Château fut la demeure des Princes Evêques.

(*A suivre.*)

Le tambour du désert

(*Suite et fin*)

Quand nous arrivâmes au borj, je vis que l'auberge ne contenait qu'une bonne chambre, plutôt dénudée, avec un plancher en pierre et des murs blancs. Sur une table, mon repas était servi, éclairé par une bougie dans le goulot d'une bouteille. Par terre, mon oreiller et mes couvertures étaient préparés. Le Spahi regarda ces préparatifs avec envie, se tenant sur le seuil de la porte.

Je m'assis sur un banc, en face de la table ; mes serviteurs devaient manger au café Maure.

— « Où allez vous dormir ? demandai-je à Doud.

— « Au café Maure, Monsieur, si vous n'avez pas peur de dormir seul. Voici la clef. Monsieur peut s'enfermer. La porte est solide.

Tandis que je commençais à manger, le vent soufflait dans le manteau rouge du Spahi et — était-ce mon imagination ? — je crus entendre les échos du bruit d'un tam-tam.

— « Entrez, dis-je alors au Spahi : vous dînerez avec moi ce soir et vous dormirez ici aussi.

La figure expressive de Doud devint sinistre, Les Arabes sont presque aussi jaloux les uns des autres qu'ils sont vaniteux.

« Mais Monsieur, il dormira aussi bien au café Maure ! Si Monsieur désire un compagnon, je...

— « Entrez, répétai-je au Spahi, vous pouvez dormir ici.

Le Spahi entra avec un tintement d'éperons. L'assassin le suivit, doucement tiré par la corde.

Doud avait l'air exaspéré. D'un geste il désigna l'assassin :

— « Et cet homme ? Monsieur va dormir dans la même chambre que lui ?

J'entendis le son du tam-tam par-dessus la plainte du vent.

— « Oui », dis-je.

Pourquoi le désirai-je ? Je ne sais. Mais me souvenant du sourire que j'avais aperçu sur les lèvres du meurtrier et des paroles du Spahi : « La mort viendra à Sidi-Massarli cette nuit », je décidai que les trois hommes qui avaient entendu le tambour du désert ensemble ne seraient pas séparés jusqu'au matin.

Doud ne dit plus rien. Il me servit avec sa diligence coutumière : mais je vis qu'il était très fâché. Le Spahi mangea avec voracité, ainsi que le prisonnier. Celui ci, néanmoins semblait tomber de sommeil. Comme le vent était maintenant très violent et que je ne désirais plus sortir, je dis à Doud de nous apporter trois tasses de café. Il jeta un mauvais regard au Spahi et sortit dans la nuit. Je ne le revis que le lendemain. Un enfant du café Maure nous apporta le café, débarrassa la table et, après avoir murmuré une salutation arabe, s'en alla et disparut dans le vent.

L'assassin s'était endormi avec sa tête sur la table, et le Spahi commençait à somnoler. Je me sentais aussi très fatigué : mais je désirais poser encore une question.

Je dis doucement au Spahi :

— « Ce bruit que nous avons entendu ce soir ?

— « L'avez-vous jamais entendu avant ?

— « Monsieur ?

— « Jamais Monsieur. Mais mon frère l'entendit juste avant d'avoir un coup de soleil. Il tomba mort devant son capitaine près du mur de Sada. C'était un tirailleur.

— « Et vous croyez que ce son veut dire que la mort est proche ?

— « Oui... Je le sais, Monsieur. Tous les gens du désert le savent. Je suis né à Touggourt : comment ne le saurais-je pas ?

« Mais alors... un de nous ?...

— « La mort viendra à Sidi-Massarli ce soir, monsieur. C'est le désir d'Allah. Béni soit Allah.

Je me levai et fermai la lourde porte du bordj et puis plaçai la clef dans la poche intérieure de mon habit. Comme je faisais ceci, je crus voir battre les épaisses paupières de l'assassin ; mais je n'en suis pas bien sûr, car ma tête tombait de fatigue. Le Spahi avait aussi l'air abruti par le sommeil. Il tira la corde, l'assassin se dressa en sursaut, regarda autour de lui et se leva. Le tirant comme on ferait d'un chien, le Spahi le fit coucher dans un coin, sur le plancher, avant de s'étendre lui-même sur l'épaisse couverture qu'il portait roulée derrière sa selle.

Je ne dis rien ; mais, quand le Spahi fut endormi, sa main crispée sur son sabre et son fusil sous sa tête, je poussai une de mes couvertures vers l'assassin, qui avait l'air d'un tas de loques, contre le mur blanc de l'auberge. Il me sourit doucement, comme il avait souri pendant que le tambour du désert battait et tira la couverture sur ses membres.

Je ne comptais pas dormir. Bien que très fatigué, mon cerveau était trop excité pour prendre du repos. Je soufflai la bougie sans penser que peut-être j'aurais à lutter contre le sommeil ; et dans le noir j'entendis le sifflement du vent et la lourde respiration de mes deux compagnons.

Ce ne fut qu'un instant ; et puis le sommeil me prit.

. . . . . .

Au milieu de la nuit j'eus un rêve. Je ne me le rappelle pas exactement ; mais, dans ce rêve, il me semblait que des doigts tâtaient doucement autour de mon cœur. J'étais conscient de leur toucher. C'était comme si j'étais mort et qu'un docteur eût posé sa main sur ma poitrine pour se convaincre que la vie ne battait plus en moi. Puis les doigts si doux, si subreptices, furent ôtés de ma poitrine, et je tombai dans un sommeil plus profond.

A la première lueur de l'aube, je m'éveillais. Il faisait froid. J'étendis ma main et tirai ma couverture. Puis je restai tranquille. Le vent avait cessé, je ne l'entendais plus siffler autour du bordj. Un moment, je ne me rappelais pas où j'étais ; puis la

---

pentes au sommet desquelles la ville est perchée. Ce fut dur, à jeun et par un pareil soleil, et j'arrivai fort harassé à l'*Hôtel du Chapeau rouge.*

IV

— Vous pensez bien que le jour même je pris auprès de mes hôtes toutes les informations possibles. Mais j'appris peu de choses.

Mme Gautier était une dame d'une soixantaine d'années, qui était venue se fixer dans ce faubourg d'Avallon il y avait sept ou huit ans, peut-être dix. Elle y vivait extrêmement retirée, avec sa fille, une bonne et un ménage composé d'un jardinier et de sa femme. Elles avaient amené avec elles ce petit personnel, qui n'était pas du pays.

On voyait très rarement en ville Mme Gautier. Mademoiselle, jamais. On savait que celle-ci était très bonne musicienne. Des promeneurs l'avaient quelquefois entendue faire des « roulades », du petit pré où je l'avais précisément entendue moi même, et où donnait le derrière de la maison. Mais comme il s'en faut que les habitants d'Avallon soient de grands mélomanes, on n'y avait pas accordé grande attention.

Personne ne pouvait se vanter d'avoir vu la demoiselle. Elle ne sortait jamais, sauf parfois le soir, à la nuit tombée, pour faire, au bras de sa mère, une promenade aux bords de la rivière, du côté des rochers de Mélusien, ou dans les bois des Châtelaines.

Dans les premiers temps on avait interrogé les domestiques ; ils étaient fort discrets et avaient repondu que leurs maîtresses étaient des dames « comme tout le monde », mais qui aimaient beaucoup la solitude. Elles en avaient bien le droit.

(*A suivre.*)